

Procédures Collectives
Comptabilité



SAS BDR & ASSOCIES en la personne de Me
Xavier Brouard
34 RUE SAINTE-ANNE
75001 PARIS

Nom PC : SARL HYALOIDE DIFFUSION
N° PC : P201802584

Paris, le 09/07/2021

Mon cher Maître,

A ce jour, le solde du compte de l'affaire sus-visée est créditeur de 185,88 euros.

Nous vous prions donc de bien vouloir verser la somme de 9,12 euros (-185,88 euros de solde + 195,00 euros d'avance sur les frais de procédure à venir) à la comptabilité du service des procédures collectives afin de couvrir les frais de procédures avancés par le greffe.

Si le dossier est impécunieux ou quant à présent impécunieux, vous voudrez bien remplir l'attestation ci-dessous et nous la retourner dans les meilleurs délais.

Vous en remerciant par avance et dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Mon cher Maître, l'expression de nos salutations distinguées.

le greffier,

Attestation

Je soussigné(e), SAS BDR & ASSOCIES en la personne de Me Xavier Brouard,

certifie ne pas disposer à ce jour des fonds nécessaires au paiement des frais de procédure concernant l'affaire ci-dessus référencée.

☐ : Impécunieux

☐ : Quant à présent impécunieux

Date :

Signature :

Cachet :